

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 NOVEMBRE 2021

Objet : **HONORARIAT**

Membres Elus présents : Florian AROT – Agnès BERTILLOT - Fabrizio BERTOLOTTI - Frédéric BORTOT – Benoît BOURSIER – Julie CHABOUD – Fabrice CORBIOLI – Jean-Pierre DELPERIE – Peggy DEUSCHT – DOITRAND Sandrine – DUCLOS-COLAS Stéphane – Olivier DUMAS - Patrice FONTENAT - Lionel FRATTA – Lyse-Anne GAIDDON - Michel GALLET – Christine JACOTY - Dominique JOUSSEAU – Loïc KATA - Eric LUGAND – Marie-Cécile MANIGAND – Emmanuelle MARVIE – Jocelyne MAULET – Denis MILIAT - Guy MONNET – Philippe PRADEL – Laetitia PREVALET – David SORET – Thierry TOURNIER - Philippe VERNE – Pascal VIALLO

Membres élus représentés : Pierre GINOT - Emmanuelle PERDRIX – Philippe TOURNIER-BILLON

Membres élus absents : Patrick MARTIN – Mickaël GUILLOT

Intervention du Président Fontenat

L'honorariat peut être conféré par la Chambre aux Membres du Bureau à leur sortie de fonction, ainsi qu'aux autres Membres, compte tenu des services rendus à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

Je vous propose d'accorder l'Honorariat à :

- Annie Dellablanche
- Claire Nallet
- Jean-Pierre Marmillon

L'Assemblée accorde l'honorariat à l'unanimité à Mesdames Annie Dellablanche, Claire Nallet et Monsieur Jean-Pierre Marmillon.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	31
- Nombre de voix pour	31
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

